

CONFERENCE DU CARDINAL PAUL POUPARD
Président Emérite du Conseil Pontifical de la Culture et du
Conseil Pontifical pour le dialogue interreligieux
A Torfou, le Dimanche 2 mai 2010

Chers amis,

C'est une joie pour moi de me retrouver aujourd'hui en Anjou avec vous pour ce 40ème anniversaire de la rencontre mémorable des Equipes Notre Dame avec Paul VI, dans la Basilique Saint-Pierre de Rome, le 4 mai 1970, il m'en souvient, j'étais alors, à la Secrétaire d'Etat du Pape Paul VI, l'intermédiaire entre le chanoine Caffarel et le Saint-Père. Nous en reparlerons plus longuement cet après-midi, si vous le voulez bien, pour suivre le programme que Christine et Damien m'ont envoyé, et je les remercie vivement de cette aimable invitation qui me donne de revivre des instants romains privilégiés et d'en vivre de nouveaux avec vous en notre Anjou.

Vous avez souhaité que je vous parle de notre Eglise d'Anjou, de son enracinement millénaire et de sa vocation missionnaire. En quelques brefs instants, il n'est pas possible de reprendre comme il conviendrait une aussi longue et féconde histoire. Je me limiterai donc à l'essentiel de son enracinement millénaire et de sa croissance au cours des siècles, avec une insistance particulière sur les martyrs angevins de la Révolution, voici deux siècles. Car cette page héroïque née de la foi ancestrale de la Vendée angevine a été d'une fécondité exceptionnelle pour notre Eglise d'Anjou et pour toute l'Eglise, je n'ai pas manqué de le rappeler à Saint Laurent sur Sèvre quand les Evêques de nos diocèses de l'Ouest m'ont demandé de présider la célébration du bicentenaire des martyrs de la révolution dans la Basilique Saint Louis Marie Grignon de Montfort, ce saint missionnaire itinérant dont le rayonnement spirituel a tant marqué toute notre région.

Pour répondre à votre désir, j'ai voulu rafraîchir ma mémoire sur nos origines chrétiennes, mais j'ai dû, une fois encore, revenir à l'évidence partagée par tous les historiens. Notre légitime curiosité ne trouve, pour la satisfaire, aucun document avant l'année 372. Mais c'est une attestation très intéressante, car son auteur Sulpice Sévère nous apprend que l'évêque d'Angers, Defensor, était présent à l'élection de saint Martin au siège épiscopal de Tours. Son nom, *Defensor civitatis*, renvoie à la fonction de gardien de la cité qu'exerce, en cette période de décomposition des pouvoirs civils, l'évêque installé dans la capitale de la cité des Andes, comme l'on a coutume d'appeler nos ancêtres. Donc, dès le IVème siècle, il y avait un évêque à Angers, et son autorité signifiée par son nom autorise à penser que la communauté chrétienne angevine avait alors déjà une certaine consistance et importance, pour que son évêque soit ainsi reconnu comme la personne exerçant de fait la plus grande autorité morale sur la cité. Comme Angers était situé sur la voie romaine de Tours à Nantes, l'Anjou dut recevoir l'Evangile d'assez bonne heure, par la vallée de la Loire. Et la cathédrale, construite contre la muraille d'enceinte de la cité, est mentionnée dans un texte de 470.

Par ailleurs, vous l'aurez noté comme moi, la première mention d'un évêque d'Angers est liée à l'élection de Martin comme évêque de Tours, par son premier biographe et contempora in des dernières années, Sulpice Sévère. Martin était né à Szombathely, comme tous les noms hongrois, un nom imprononçable, vers 316-317, où son père tribun était en garnison aux frontières de l'empire romain. Jeune encore, il est à Pavie, où se fait sa première éducation. A l'âge de 15 ans, son père lui fait embrasser la carrière militaire, et c'est le fameux épisode immortalisé par un nombre innombrable de tableaux, de vitraux, de miniatures et d'enluminures où le soldat Martin, au cours d'une ronde à Amiens, partage son manteau avec un pauvre, suscitant la moquerie de ses compagnons. Mais voici que Jésus lui apparaît et déclare que « Martin, bien qu'encore catéchumène, m'a couvert de ce vêtement ».

Ayant quitté l'armée, au cours d'un bref séjour dans sa Pannonie natale, il convertit sa mère, mais se heurte au clergé arien tout puissant dans cette région du Danube. C'est alors qu'au printemps de 360, Hilaire, enfin autorisé à sortir de son exil et à regagner sa ville épiscopale de Poitiers, y appelle Martin, qui accourt sur ses traces, et, riche de sa double expérience d'anachorète et d'apôtre, établit, sur le site actuel du monastère de Ligugé, un ermitage, le premier monastère érigé en Occident, ce qui manifeste un retrait, qui n'est pas un isolement. Car l'évêque n'est pas loin, et l'installation à la campagne, encore fortement paganisée, permet l'évangélisation d'une population rurale dont la dénomination significative de *paganus* manifeste en son double sens de paysan et païen l'état religieux de la Gaule au IV^{ème} siècle. Grand évangéliste des campagnes françaises, Martin devient évêque de Tours, au terme d'une élection tourmentée, sans doute le 4 juillet 370 ou 371, où le peuple vient l'arracher à Ligugé, et le conduit sous bonne garde à la Cité, pour en faire un évêque, malgré l'opposition acharnée de quelques-uns des évêques présents, choqués de la piètre allure de ce moine aux vêtements sales, aux cheveux en désordre, dont le choix signifiait sans nul doute un désaveu populaire du style de vie et du ministère de ces évêques, issus souvent de l'aristocratie gallo-romaine, au style raffiné et décadent, bien éloigné des exigences évangéliques que Martin s'efforçait de vivre avec rigueur.

Martin évêque ne change pas son style de vie et se heurte durant 26 ans à ses confrères, fondant le monastère de Marmoutier, au bénéfice de toute la Gaule qui puisera dans ce « séminaire » les cadres du nouveau mode d'évangélisation lié au renouveau spirituel dans le combat mené contre un paganisme encore solidement installé dans le monde rural. Martin est l'artisan du passage du christianisme des cités aux campagnes par la fondation des paroisses rurales et le développement extraordinaire du culte par la substitution des églises chrétiennes aux temples païens détruits. L'abondante iconographie, reproduisant principalement le geste du partage du manteau avec un pauvre, témoigne de la popularité de ce grand apôtre qui fit passer la Gaule du paganisme au christianisme, et mourut à Candé, près de Saumur, lors d'une tournée pastorale entreprise pour régler un conflit, en 397. Comme vous le savez, onze mille paroisses en Europe lui sont dédiées, dont plus de 3 600 en France, où 485 localités portent aussi le nom de Martin, une centaine d'églises paroissiales en Hongrie et en Italie, et à Rome même Saint Martin aux monts, près de la basilique cardinalice de sainte Praxède et de Sainte Marie Majeure. A un niveau plus folklorique, Martin a

précédé saint Nicolas dans la distribution des cadeaux aux enfants, et donné naissance à l'appellation de martinet pour le petit fouet qui devait corriger les récalcitrants.

Quant à notre Anjou, des traditions de culte anciennes livrent les noms de plusieurs saints qui ont dû être les apôtres de la foi au Christ dans les campagnes angevines, peut-être les fondateurs de plusieurs des paroisses primitives, et dont certains sont présentés comme des disciples de saint Martin. Ce sont, sur les bords de la Loire, saint Doucelin d'Allonnes, saint Maxenceuil de Cunault, saint Vétérin de Gênes, saint Maurille, qui s'installe à Chalennes, au confluent du Layon et de la Loire et devient évêque d'Angers en 423, saint Macaire, au pays des Mauges. L'épiscopat de saint Maurille, mort en 453, marque les progrès décisifs de l'évangélisation des campagnes angevines. Son prestige explique que sa châsse fut placée dans le chœur de la cathédrale et sa vie retracée par des peintures récemment retrouvées. Les chrétiens du Moyen Age lui attribuaient la fondation de la fête de la nativité de la Vierge, Notre Dame l'Angevine, toujours célébrée le 8 septembre en mon sanctuaire marial de Notre Dame du Marillais, au confluent de l'Evre et de la Loire.

C'est à partir de l'époque mérovingienne, au VIème siècle, que des monastères sont implantés dans le diocèse, Saint-Germain en 530 à Angers, devenu Saint-Aubin quand cet évêque y fut inhumé, Saint-Serge, Saint-Florent au Mont Glonne, aujourd'hui Saint Florent le Vieil, . Au Moyen Age, les comtes d'Anjou, qui ont la haute main sur la désignation des évêques, sont fort généreux envers les églises et les monastères, avec la restauration de Saint-Aubin, Saint-Martin et le Ronceray à Angers, Saint-Maur à Glanfeuil, et l'installation à Saumur de Saint-Florent le jeune. C'est alors que sont construites de nombreuses églises, la cathédrale et le palais épiscopal aux XIè – XIIè siècle, la Trinité, l'hôpital Saint-Jean, qui donnent naissance à une variante du style gothique, appelée le style Plantagenêt. La figure la plus marquante de ce Moyen Age angevin est celle de l'évêque Ulger (1125-1148), courageux défenseur de l'Eglise contre les prétentions des seigneurs et aussi de la puissante abbaye de Fontevrault, et réorganisateur de l'école épiscopale, qui devient le refuge des docteurs et des étudiants parisiens brouillés avec la régente Blanche de Castille au premier tiers du XIIIème siècle, et reçoit le statut d'université d'Angers entre 1356 et 1373.

Les conciles provinciaux de la province de Tours règlent la vie du clergé et des fidèles selon les canons du IVème concile de Latran en 1215. A la fin du Moyen Age, la vie religieuse s'exprime en de nouvelles formes, avec les confréries de l'eucharistie, de Saint-René, de l'Assomption, le culte de la présence réelle qui donnera naissance à Angers à la fameuse procession du Grand Sacre, dont la disparition par étapes entre 1957 et 1967 symbolise la disparition d'un visage millénaire de l'Anjou chrétien, les pèlerinages mariaux, la chapelle Notre Dame de Béhuard est construite en 1481. C'est vers 1380 que furent tissées, à la demande de Louis Ier d'Anjou, les fameuses tapisseries de l'Apocalypse où sont dépeints avec précision les malheurs des derniers jours, alors que la multiplication des calamités a fait resurgir la peur devant l'imminence de la fin des temps

Viennent les guerres de religion, avec l'imbrication du religieux et du politique et les violences huguenotes destructrices qui s'exercent simultanément à Angers, Saumur et Cholet. Il ne s'agit, ni de massacres, ni de pillage, mais d'une profanation voulue, d'une destruction sélective des symboles de l'idolâtrie papiste. A Angers, la châsse de saint René est brisée, la Vierge de Recouvrance est traînée dans les

rues, la corde au cou, et jetée à la Maine. A Saumur, les huguenots cassent à coups d'arquebuse les saints du portail de saint Pierre, pillent Notre Dame des Ardilliers, jettent des hosties par terre, disant que « Dieu serait bien fol de descendre de Paradis où il est, pour entrer en la gueule d'un prestre ». Les catholiques ne sont pas en reste, mettent le feu à des bibles trouvées chez un marchand huguenot, la plus belle est promenée au bout d'une hallebarde aux cris de « Voilà la vérité pendue, la vérité des huguenots, la vérité de tous les diables », et jetée à l'eau : « Voilà la vérité de tous les diables noyée » ! Avec l'édit de Nantes, du 13 avril 1598, par lequel Henri IV accorde aux protestants la liberté religieuse, Saumur devient un des pôles importants du protestantisme en France, place de sûreté et siège d'une Académie au rayonnement européen.

La réforme catholique, au XVII^{ème} siècle, se manifeste par de nombreuses fondations religieuses et l'enseignement se développe, avec les sulpiciens au séminaire en 1695, les jésuites au collège de La Flèche, les Oratoriens à Angers en 1620 et à Saumur en 1624, les Calvairiennes en 1619, les Carmélites en 1626, les Capucins, les Récollets, les Filles de la Charité en 1639, et de nombreuses écoles paroissiales. Les Mauristes s'installent dans les vieilles abbayes angevines. Et, en matière de collèges, le fait important est la création du collège de Beaupreau en 1710 par le sulpicien François Chollet, directeur au séminaire d'Angers. Dès 1720, l'établissement compte une centaine d'élèves et son administration temporelle et spirituelle est confiée au séminaire d'Angers qu'il pourvoit largement en futurs prêtres, dont je suis sans nul doute l'un des derniers représentants.

Au XVIII^{ème} siècle, le fait le plus important de l'histoire religieuse de notre diocèse est l'évangélisation de la région des Mauges par les fils du Père de Montfort. Né le 31 janvier 1673 dans la petite ville de Montfort en Bretagne, dont il prendra le nom comme un second patronyme, doué d'un caractère absolu et d'une passion d'agir pour les autres, et les pauvres en particulier, dont il découvre à Rennes la présence et la signification mystique, le jeune prêtre se retire dès qu'il peut dans sa cellule pour y prier la Vierge Marie et découvrir, avec la passion d'un amant, la beauté de la sagesse divine, identifiée à la croix, qui est folie pour les hommes. Itinérant infatigable, il part en 1706 à Rome, espérant y obtenir son envoi aux missions lointaines. Mais le Pape Clément XVI le renvoie en France et lui recommande de travailler dans la soumission aux évêques. A partir de 1708 dans le diocèse de Nantes, et surtout à partir de 1711 dans celui de La Rochelle, Montfort trouve sa voie dans la direction d'une équipe de missionnaires. Doué d'un charisme exceptionnel, il aura en main jusqu'à vingt quatre mille personnes pour la construction du calvaire géant de Pontchâteau. Quatre manuscrits nous ont laissé 163 cantiques, qui ont alimenté la piété populaire jusqu'à nos jours. Dans ma jeunesse angevine, j'ai chanté tant de fois, il m'en souvient, sous la conduite des Pères Montfortains de Notre Dame du Marillais « Pour aller à Jésus, allons, chrétiens, allons par Marie.. Je suis chrétien, voilà ma gloire, mon espérance et mon soutien, mon chant d'amour et de victoire... » Son *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* a nourri la piété mariale d'innombrable chrétiens, dont le plus illustre en notre temps a été le pape Jean-Paul II. Pour lui, Marie est aussi proche de Dieu qu'elle est proche des hommes, à travers les mystères du Rosaire, prière adaptée aux illettrés, présentés d'une manière nettement christocentrique comme des « états » de Jésus toujours vivant. Lui-même atteste avoir vu des paroisses entières vraiment sanctifiées par le rosaire. Nous saisissons

là le double visage missionnaire et mystique de la spiritualité montfortaine. A la fin de sa vie, domineront davantage l'image de Dieu Père, et surtout celle de l'Esprit Saint, âme de l'Eglise, corps mystique du Christ. Les disciples qu'il désire livrent d'une main le combat apostolique, et de l'autre se relie à Marie, symbole de la contemplation. Il veut entraîner tous les chrétiens vers une vie chrétienne de haute qualité. Des plus modestes fidèles, il exige un engagement total à la suite du Christ, demandant même aux pauvres mendiants de faire oraison chaque jour, et aux paysans d'avoir un directeur spirituel. Fondateur de trois congrégations religieuses, les pères montfortains, les sœurs de la sagesse et les frères de saint Gabriel, il meurt le 28 avril 1716 à Saint Laurent sur Sèvre, où son tombeau et celui de Marie-Louise Trichet ne cessent d'attirer les pèlerins, et j'ai eu la joie d'y accompagner le serviteur de Dieu Jean-Paul II.

Nos registres paroissiaux gardent mémoire des innombrables missions prêchées par les montfortains, mais aussi les lazaristes et les jésuites, dans toutes les parties du diocèse, dans les Mauges autant qu'en Saumurois, dans le Craonnais-Segréen autant qu'en Baugeois. Ces missions paroissiales se déroulent toutes de la même manière, et j'en garde moi-même le souvenir émerveillé. Pendant plusieurs jours, toute la population suit les divers exercices organisés à son intention : courtes instructions ou sermons proprement dits par groupes constitués selon l'âge, le sexe et le statut social, processions cierge en main, portement et plantement de croix, confessions et communions générales. Et l'on peut dire que vers 1720 la pratique religieuse est devenue quasi unanime dans le diocèse, où les pèlerinages attestent la ferveur religieuse de nos ancêtres angevins au début du XVIIIème siècle, ainsi que les fondations de messes perpétuelles où, par un véritable défi au temps, le fondateur sépare à jamais de son patrimoine une maison, une pièce de terre, une rente, et consacre ce bien au soutien de l'œuvre qu'il fonde, pour le repos de son âme, mais aussi de ses parents et amis trépassés. A la veille de la révolution, notre diocèse compte au total plus de 2 500 gens d'Eglise, entre curés, jeunes vicaires d'âge médian de 40 ans, chapelains et chanoines, 338 religieux vivant dans une quarantaine de monastères et plus de 500 religieuses, dont 27 carmélites d'Angers qui écrivent au président de l'Assemblée : » Notre seul désir, notre unique occupation est de pouvoir nous flatter qu'on nous laissera vivre tranquillement dans nos retraites et mourir en paix dans la sainte religion ».

De fait, quatre seulement des trois cents religieuses de la ville quittent de plein gré leurs couvents au cours de l'été 1790, contre 25 des 60 moines, et 39 sur 677 dans le Saumurois, où 39 séculiers participent aux achats de biens nationaux, que la noblesse des Mauges ne boude pas non plus. La cassure, on le sait, naît du serment à la Constitution civile du clergé imposé par le décret du 27 novembre 1790 à tous les ecclésiastiques fonctionnaires publics. 56 % des curés et vicaires, c'est à dire plus que la moyenne française, le refusent. Mais, si l'on y regarde plus près, c'est un véritable clivage qui divise le diocèse en deux comportements opposés : à l'est, 117 des 130 prêtres saumurois astreints au serment l'ont prêté, soit 89 %, et 65 % de leurs confrères du Baugeois. Dans les Mauges, au contraire l'opposition au serment est immédiate et totale. Et nous trouvons une zone intermédiaire avec un tiers de jureurs environ, les districts d'Angers, de Châteauneuf et de Vihiers. Plus étonnante encore est la situation équilibrée du Segréen, avec 47 % d'assermentés.

CONFERENCE DU CARDINAL PAUL POUPARD
Président Emérite du Conseil Pontifical de la Culture et du
Conseil Pontifical pour le dialogue interreligieux
Le dimanche 2 mai 2010 A Torfou
LE BICENTENAIRE DES MARTYRS DE LA REVOLUTION
ET
LES CHRETIENS AUJOURD'HUI

Chers Amis,

A deux siècles de distance, l'histoire tragique nous interpelle, avec son cortège sanglant de meurtres et de viols, d'incendies et de pillages, de haine et de violence. Beaucoup a été dit et écrit à l'heure du Bicentenaire de la Révolution. Aujourd'hui nous pouvons assumer en toute clarté et vérité cette page dramatique de notre histoire écrite dans le sang par nos ancêtres vendéens, c'est-à-dire en langage d'aujourd'hui vendéens, angevins, poitevins, nantais, tous issus de cette terre qui est la nôtre : une terre de foi et de fidélité, une terre de courage et de volonté, une terre de caractère et de sainteté.

A deux siècles de distance, nous ne voulons pas rouvrir une plaie douloureuse, ni non plus raviver une mémoire oublieuse, mais ouvrir un chemin de fidélité, de réconciliation et de paix. Comme l'écrivait Monseigneur François Garnier, alors Evêque de Luçon, en Liminaire de la volumineuse édition des **Lettres d'émigration, 1790-1802**, de Monseigneur Marie-Charles-Isidore de Mercy, Evêque de Luçon en Vendée, la Mémoire du passé se doit d'être tout entière connue pour pouvoir servir une Mémoire d'avenir qui ne soit que réconciliation (Siloë, La Roche-sur-Yon, 1994, 878 p.). La France est la maison de tous, où chacun a sa place et oeuvre au bien commun reçu comme un héritage et une promesse. La mémoire est l'espérance du futur. Et pour les peuples, comme pour les familles qui les constituent, il n'est pas d'avenir sans pardon. Et l'évocation du passé vendéen nourrit l'engagement du présent angevin, à l'aube du troisième millénaire européen.

I - UNE RESISTANCE SPIRITUELLE

Le temps des polémiques autour du soulèvement des Vendéens cède la place à l'histoire. Quand la résistance soulève toute une région, il faut en comprendre les causes, où les motivations religieuses s'enchevêtrent inextricablement avec leur expression politique. Il est deux façons de ne pas comprendre la Révolution française : la maudire ou l'exalter. Il en va de même pour la Guerre de Vendée, qui ne fut pas un complot royaliste contre la Révolution républicaine, mais un soulèvement populaire chrétien contre sa dérive totalitaire athée.

De commémorations en inaugurations, de colloques en publications, cette prise de conscience est un des acquis de la célébration du bicentenaire. Les Vendéens, qu'ils soient des Mauges ou du département qui porte ce nom, ne sont ni des royalistes attardés, ni des conservateurs arriérés. Les chrétiens qui constituent l'une des communautés les plus vivantes de France n'aiment pas être réduits à l'une de leurs composantes socio-culturelles.

Fils de ce peuple, encore hier méconnu, j'en ai la fierté : un peuple de géants, disait Napoléon. Paysans et commerçants, artisans et entrepreneurs, vigneron et ouvriers, les chrétiens aujourd'hui en notre terroir sont respectés comme tels à part entière. La mémoire n'est pas retour stérile sur le passé, mais espérance du futur, nourrie de la

connaissance d'une réalité aux couleurs de l'épopée, cette histoire écoutée aux portes de la légende, disait Victor Hugo.

Ainsi pouvons-nous avec Alexandre Soljénitsyne qui, enfant, découvrait avec admiration dans les livres d'histoire les récits du soulèvement de la Vendée, comprendre la portée singulière de ces événements historiques jamais compris pleinement dans l'incandescence des passions qui les accompagnent, mais à distance, nous livrent leur secret. Avec lui, les Français de mieux en mieux comprennent, estiment et gardent avec fierté en mémoire la résistance et le sacrifice de la Vendée. C'est à Rome que je l'ai compris en recevant des résistants de Russie et de Pologne, de la Tchécoslovaquie d'alors et de Hongrie, avant la chute du mur de Berlin et de l'empire soviétique : la Vendée est désormais entrée dans l'histoire comme un haut-lieu de résistance spirituelle et de liberté de la conscience contre le pouvoir totalitaire.

Notre terre de Vendée est devenue synonyme de Foi et Courage de la foi jusqu'au martyr. Un article de l'Abbé Jean Guéhennec, prêtre du diocèse de Nantes, dans le Numéro de février 1994 de **Prêtres Diocésains** (p. 71-77) explique bien le rapprochement de ces deux mots : **Martyrs de Vendée - La Vendée martyr** : "Il n'est pas douteux que, dans leur ensemble, les Vendéens mis à mort au cours de la Terreur révolutionnaire, aient montré, à travers leur attachement aux prêtres qu'ils considéraient comme leurs seuls vrais pasteurs, leur volonté d'être fidèles à la foi de leurs ancêtres".

Lorsque je suis allé à Bergame, au petit village de Sotto il Monte où est né le Pape Jean XXIII, les compatriotes d'Angelo Giuseppe Roncalli, apprenant que je venais de la Vendée angevine, me dirent alors : "Vous êtes des nôtres, à Bergame, nous sommes la Vendée italienne". Et c'est précisément de Bergame que me parvenait un ouvrage intitulé : **Vendée et Mexique**, où j'avais la surprise de trouver traduit en italien le texte de l'homélie que j'avais prononcée le 18 juillet 1993 au Pin-en-Mauges pour le bicentenaire de la mort de Cathelineau. La première partie du livre est consacrée à la Guerre de Vendée et la seconde à l'insurrection populaire contre la persécution antichrétienne du Mexique de 1926 à 1929, au nom du Christ-Roi et de la Vierge de Guadalupe, ces **Cristeros libertadores** immortalisés par le roman, puis le film de Graham Greene, **La puissance et la gloire**. Le livre porte en exergue : "La foi est le don le plus précieux". Et il est dédié à la mémoire du Cardinal Juan Jésus Posadas Ocampo, Archevêque de Guadalajara, assassiné le 24 mai 1993, selon toute vraisemblance par le gang de la drogue qui voulait faire taire le témoin courageux.

Le mémorial des Lucs-sur-Boulogne qui commémore les victimes de la Terreur nous le rappelle : "C'est le courage de la foi que nous célébrons. Cette foi était chrétienne, étrangère à tout esprit de haine". Le Pater des Vendéens, le "Grâce aux prisonniers" de Bonchamps l'attestent, comme la confiance limpide de Cathelineau, le Saint de l'Anjou : "Dieu nous a demandé de combattre parce que nous n'avions pas d'autres moyens d'affirmer notre foi. Mais il n'est pas sûr que ce soit par les armes que nous obtiendrons la paix religieuse. Le sang que l'on verse pour Dieu n'est jamais perdu. Avec celui du Christ, il sert à la rédemption du monde". C'est le sens de la béatification par l'Eglise du Bienheureux Noël Pinot, curé d'Anjou, martyr de la Révolution, comme des 99 autres victimes du Champ des Martyrs. L'image de Noël Pinot dans sa vie et dans son supplice était une belle image du sacerdoce, retenue par Pie X, honorée par Pie XI, le 31 octobre 1926.

La Cause de ses 99 Compagnons martyrs, retenue par Paul VI, il m'en souvient, j'étais alors son jeune collaborateur à la Secrétairerie d'Etat- fut honorée par Jean-Paul II le 19 février 1984. Célébrer la mémoire de nos ancêtres qui ont payé de leur vie leur fidélité au Christ et à l'Eglise, c'est donner en exemple aux chrétiens d'aujourd'hui leur fidélité, leur fermeté, dans le courage jusqu'au bout du don d'eux-mêmes. Ce qu'ils ont réellement vécu ne laisse aucun doute sur leur détermination à rester fidèles au péril de leur vie à ce que leur foi exigeait. Cette conviction de Jean-Paul II est aussi la nôtre.

Jean-Paul II, en béatifiant les martyrs d'Angers dans la Basilique Saint-Pierre, le 19 février 1984, a bien reconnu leurs motivations : " Sans doute, dans un contexte de grandes tensions idéologiques, politiques et militaires, on a pu faire peser sur eux des soupçons d'infidélité à la patrie. On les a, dans les attendus des sentences, accusés de compromissions avec les forces contre-révolutionnaires... Mais, pour les hommes et les femmes dont les noms ont été retenus parmi beaucoup d'autres sans doute également méritants, ce qu'ils ont réellement vécu, ce qu'ils ont répondu aux interrogatoires des tribunaux, ne laisse aucun doute sur leur détermination à rester fidèles, au péril de leur vie, à ce que leur foi exigeait, ni sur le motif profond de leur condamnation : la haine de cette foi que leurs juges méprisaient comme "dévotion insoutenable" et "fanatisme". Nous demeurons en admiration devant les réponses décisives, calmes, brèves, franches, humbles, qui n'ont rien de provocateur, mais qui sont nettes et fermes sur l'essentiel : la fidélité à l'Eglise" (*La Documentation Catholique, 18 mars 1984, t. LXXXI, p. 299*).

II - LA GUERRE DE VENDEE

Une fois encore relisons cette page d'histoire, à la lumière des nombreux travaux multipliés depuis dix ans, et dont François Furet, qui n'est certes pas suspect de cléricisme, résume bien le caractère lorsqu'il souligne la place centrale des motifs religieux dans la Guerre de Vendée : "La grande affaire, le centre de ce conflit, à partir de la Constitution civile du clergé, c'est la question religieuse. L'insurrection de mars 1793 est précédée d'une série d'incidents locaux nés de l'obligation du serment et de la division de l'Eglise en deux clergés ennemis. Tout montre d'ailleurs que le principal ressort de la révolte vendéenne est religieux et non pas social, ou simplement politique: comme les nobles sont des acteurs tardifs, le royalisme est un élément second, induit de l'appel à Dieu et à la tradition catholique... Cet attachement collectif à l'ancienne foi et à l'ancienne Eglise, perçues comme inséparables et menacées par la Révolution, dépasse les limites du conflit entre les villes et les campagnes... Pour en prendre la mesure..., il faut rendre au peuple vendéen sa foi et ses cultes traditionnels, tels que les avait formés son passé, auquel vint se heurter la réorganisation révolutionnaire, si vite perçue comme antireligieuse. C'est une histoire mal connue, mystérieuse encore, où émerge le plus récent : à savoir que le territoire de la future insurrection a été, au XVIIIème siècle, la terre de mission des Montfortains... L'hécatombe des Vendéens, jointe au ravage de la Vendée, est le plus grand massacre collectif de la terreur révolutionnaire, sans pouvoir être inscrit dans la fameuse colonne absolutoire des "circonstances de salut public"...

La répression qui fait rage en Vendée à la fin de 1793 et pendant les premiers mois de 1794 fait apparaître non seulement une autre échelle dans l'ordre du massacre et des destructions, mais un acharnement si violent qu'il a légué à la région martyre, depuis deux cents ans, une grande part de son identité (*Dictionnaire critique de la Révolution française, Flammarion, 1988, art. Vendée, p.191-194, passim*).

De l'adhésion à la révolte

La Guerre de Vendée éclate du 10 au 13 mars 1793, sans mot d'ordre, d'un seul mouvement venu des profondeurs du peuple, du pays des Mauges et du pays de Retz, du Bocage vendéen et du marais de Challans. La nouvelle du décret de la Convention qui ordonne la levée en masse de 300.000 hommes pour lutter contre la coalition des puissances étrangères met le feu aux poudres. Mais ce feu couvait depuis longtemps.

La Vendée, tous les documents en témoignent, avait fort bien accueilli la convocation des Etats Généraux et participé volontiers à l'instauration de l'Assemblée Nationale en 1789. Comment le peuple est-il passé de l'acceptation de 1789 à l'inquiétude croissante de 1790 à 1791, au refus de 1792 et à la rupture de 1793 ? Cette rupture vient des conséquences de la promulgation de la Constitution civile du clergé le 12 juillet 1790. L'obligation faite aux prêtres de prêter serment fut pour eux un drame de conscience. Dans leur immense majorité, ils obéirent au pape et à leur conscience et ils refusèrent le serment. Devenus ainsi, malgré eux, réfractaires à la République, ils furent pourchassés, fusillés, noyés, déportés. Leurs fidèles leur furent fidèles. Et ce fut ce que Napoléon, expert en la matière, appelle "une guerre de géants". Comme le pouvoir révolutionnaire ne pouvait vaincre les vendéens révoltés sur le terrain, il décida de les anéantir, les textes en témoignent, dans un véritable génocide avant la lettre.

Ces milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, n'avaient d'autre crime que d'être fidèles à leurs prêtres, et ceux-ci à leur foi. Les recherches historiques les plus récentes et les plus sûres montrent l'enchaînement dramatique des lois prises successivement contre les prêtres obligés contre leur conscience de prêter le serment constitutionnel : peine de déportation le 26 août 1792 portée par la Législative, condamnation à mort, décrétée le 18 mars 1793, par la Convention contre tout prêtre déportable trouvé sur le territoire de la République, renouvelée le 23 avril et le 20-21 octobre 1793 (29-30 vendémiaire an II).

Mais, à l'heure des choix, le clergé vendéen n'est pas un bloc unanime. Face au serment de fidélité à la Constitution érigé par le décret du 27 novembre 1790, la moyenne nationale des prêtres assermentés oscille selon les historiens entre 52 et 55. Dans l'Ouest, les pourcentages sont les suivants : 29 pour la Vendée, 22 pour la Loire Atlantique, 23 pour la Mayenne, 37 pour le Maine et Loire, 43 pour la Sarthe, 62 pour la Charente Maritime, les Deux Sèvres et la Vienne. Les prêtres assermentés que les Vendéens appelaient les jureurs, 142, ont quitté l'Eglise. Les prêtres émigrés et déportés, 260, ont quitté le pays. Les prêtres réfractaires n'ont quitté ni l'Eglise, ni le pays. Ils sont une centaine, les prêtres clandestins, restés sur place au péril de leur vie, au service de leurs paroissiens. Une soixantaine paient de leur vie la fidélité à leur mission. Ce sont nos martyrs : 17 fusillés, 9 guillotins, 2 noyés en Loire, 38 massacrés, auxquels s'ajoutent 51 morts en exil et 12 décédés en prison, au total 129 disparus. Les historiens montrent bien aujourd'hui l'importance de l'attitude, souvent décisive, des fidèles laïcs, sur le comportement des prêtres.

Un paysan angevin dit au juge Clemenceau : "Je ne demandons point de roi. Mais je voulons nos bons prêtres". C'est le refus des consciences d'adhérer à la religion d'Etat. La Vendée s'est battue pour la liberté de conscience. Puisqu'elle est solidaire de ses prêtres, il faut donc "tout incendier", selon l'expression du général en chef de l'armée de l'Ouest, le sinistre Turreau, dans sa lettre au Comité de salut public, le 17 janvier 1794. Et dans ses instructions du même jour à ses lieutenants :

"Tous les brigands qui seront trouvés les armes à la main et convaincus de les avoir prises seront passés au fil de la baïonnette. On agira de même avec les femmes, filles et enfants, les personnes seulement suspectes ne seront pas plus épargnées".

Le décret N°1630 de la Convention nationale, du 1er octobre 1793, donne à l'armée de l'Ouest jusqu'au 20 octobre pour terminer "l'exécrable guerre de Vendée" et proclame : "Soldats de la liberté, il faut que les brigands de la Vendée soient exterminés avant la fin du mois d'octobre". Et, le 11 février 1794, le Comité de salut public donne cet ordre effrayant : "Ecrasez totalement cette horrible Vendée " !

Les colonnes infernales

C'est l'heure des Colonnes infernales, qui reçoivent du général Grignon cette démentielle proclamation : "Camarades, je vous donne l'ordre de livrer aux flammes tout ce qui sera susceptible d'être brûlé et de passer au fil de la baïonnette tout ce que vous rencontrerez d'habitants sur votre passage. Je sais qu'il peut y avoir quelques compatriotes dans ce pays ; c'est égal, nous devons tout sacrifier".

"Il n'y a plus de Vendée", écrit Westermann, "le boucher de la Vendée", le 24 décembre 1793. Et, je le dois à la vérité, il ne s'agit pas là d'un surnom infâme inventé par nos ancêtres. C'est Westermann lui-même qui l'écrit : "Nous fîmes une horrible boucherie. Oui, il n'y a plus de Vendée. J'ai tout exterminé. Nous ne faisons plus de prisonniers. La pitié n'est pas révolutionnaire".

Excès habituels de la soldatesque, a prétendu longtemps l'historiographie officielle. Non, simple exécution, si j'ose dire, du programme de la Convention par ses décrets du 1er août et du 14 octobre 1793 : "Exterminer les brigands. Envoyer une armée incendiaire en sorte que nul homme, nul animal ne puisse subsister sur ce sol". Ce fut Oradour-sur-Glane avant la lettre, le triste massacre dans l'église des Lues où périrent, le 28 février 1794, 110 enfants de 7 ans et au-dessous, et tout proche de Cholet, le dramatique massacre de la forêt de Vezins, le 27 mars 1794. Au total, dans les deux camps, ce sont 400.000 personnes environ qui périrent, et au minimum, 15% de la population civile, un vendéen sur six, selon les estimations retenues par Joseph Rouillé, Président de la Société des Ecrivains de Vendée, dans son article récent : **1793, le soulèvement de la Vendée (Prêtres Diocésains, mai 1993, p. 261-272)**.

Le sang des martyrs

Sur sa page de couverture, la **Revue du Souvenir Vendéen** reproduit le fameux vitrail où se dresse le paysan vendéen avec pour seule arme une petite hache à la main droite, la gauche étant levée vers la croix dressée vers le ciel. Trois soldats républicains tout de bleu habillés, d'où leur surnom : les Bleus, braquent leurs baïonnette sur sa poitrine. Le dialogue est dramatique : **Rends-toi !**, crient les révolutionnaires ; **Rends-moi nom Dieu**, répond le paysan.

A travers la France entière, les victimes de la persécution religieuse ne furent pas seulement des prêtres, des moines et des religieuses, mais des laïcs, hommes et femmes, d'humbles artisans et de pauvres servantes dont la simple affirmation de leur foi constituait aux yeux de leurs juges -si l'on peut ainsi appeler leurs bourreaux- un crime appelant la mort. Ce sont nos proches voisins et nos propres parents. Leurs propos recueillis par les témoins et enregistrés par les greffes des tribunaux nous l'apprennent : contrairement aux stéréotypes de l'histoire conventionnelle, cette époque n'a pas été celle de la médiocrité du clergé, de l'affadissement de la foi et du déclin de l'Eglise, mais bien au contraire d'une foi si profonde qu'elle a conduit sans hésiter au martyre ceux que l'on

appelle, sans condescendance, les gens ordinaires, ces gens des bourgs et des faubourgs qui constituent le peuple de Dieu, les fidèles.

Semence de chrétiens

Le sang des martyrs, une fois encore, fut la semence des chrétiens et des missionnaires. Si le XIX^{ème} siècle fut stupide dans ses prétentions scientistes laïques, il fut aussi un siècle de grâces où la France a connu sa plus riche floraison en vocations et en institutions apostoliques et missionnaires. Forcée dans l'épreuve, les tourments, la pire persécution, la génération des descendants des "guillotinés de la foi" (Jean Peyrade), déportés, massacrés, fusillés ou noyés pour leur foi a été celle d'un renouveau catholique, d'un approfondissement spirituel et d'un rayonnement missionnaire exceptionnel. Mon voisin de palier, le Cardinal Bernardin Gantin, fils du Bénin, en garde la mémoire reconnaissante.

Déjà mon prédécesseur comme premier Recteur de l'Institut Catholique de Paris, Monseigneur D'Hulst, le disait lors du premier Centenaire des Massacres des Carmes : "Nous ne sommes pas ici pour accuser les coupables, mais pour honorer les victimes". Aujourd'hui, à deux siècles de distance, la* Vendée, par sa mémoire retrouvée et honorée, trouve sa juste place dans l'Histoire, une histoire sainte faite de pécheurs et de saints, parmi lesquels se trouve une simple femme de mon village natal dans l'Anjou, béatifiée par le Saint-Père Jean-Paul II avec 98 autres angevins dimanche 19 février 1984 dans la Basilique Vaticane. Il suffit de lire les interrogatoires de cette femme de quarante-trois ans, Renée Rigault, condamnée avec ses concitoyens avec l'accusation de "fanatisme", pour comprendre que ces fils du peuple, jeunes et anciens travailleurs, femmes et hommes, avaient commis un seul crime : "de ne pas accepter les nouveaux prêtres", c'est-à-dire ceux qui avaient prêté serment en faveur de la Constitution civile du clergé.

Telle fut la Guerre de Vendée : les paysans, artisans, commerçants sans défense de l'Anjou, du Poitou et de la Vendée se sont révoltés spontanément contre le pouvoir totalitaire par fidélité à leur foi et par attachement à leurs prêtres, fidèles à Dieu et au Pape de Rome. Tels furent les chrétiens de Vendée, hier.

III - LES CHRETIENS AUJOURD'HUI

Qui sont les chrétiens aujourd'hui ? Notre conception de la vie? Il est à la fois très facile et extrêmement difficile de répondre à ces questions simples et fondamentales. Le chrétien est un disciple de Jésus-Christ mort en Croix pour sauver les hommes de la mort du péché, les réconcilier avec le Père, et les envoyer à travers "toutes les nations pour en faire des disciples, les baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit" (**Mat. 28,20**). C'est l'héritage que nous avons reçu de nos Pères, par une transmission ininterrompue depuis les temps apostoliques par l'Eglise du Christ Ressuscité : "Je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde" (**ibid**).

Les chrétiens aujourd'hui n'ont pas d'autre programme que celui-là. Dans la mesure où ils y sont fidèles, ils construisent la Cité de Dieu au coeur de la Cité des hommes, et de ce fait vont à contre-courant des opinions, de la culture dominante, lorsque celle-ci n'est plus inspirée par l'esprit des Béatitudes, mais par celui du monde. Bienheureux les coeurs purs, bienheureux les bâtisseurs de paix, bienheureux les pauvres en esprit, nous dit Jésus. Bienheureux les sensuels, bienheureux les violents, bienheureux les riches, clame la culture médiatique dominante.

Aujourd'hui comme hier, le chrétien est toujours écartelé entre ces deux Cités, cette double appartenance, ces deux patries. Au fil des temps, les costumes et les répliques changent avec les acteurs, mais le même drame ne cesse de se jouer sur le vaste théâtre du monde, malgré tout notre talent pour réduire l'éclairage trop dur et masquer les compromissions en compromis. Car le spirituel est lui-même charnel et l'arbre de la grâce est racine profond.

Dans la Préface de Monseigneur Garnier au livre important de l'Abbé Louis Delhommeau, archiviste du diocèse de Luçon, sur **Le Clergé vendéen face à la Révolution**(Siloé, La Roche-sur-Yon, 1992), l'Evêque de Luçon souligne à bon endroit que cette évocation soulève des questions toujours d'actualité : la relation des prêtres au Peuple de Dieu et au pouvoir politique, la relation de l'Eglise à la Nation, le sens et l'évolution d'une séparation de l'Eglise et de l'Etat, la juste compréhension des concepts de laïcité et de tolérance, pour ne citer que celles-là.

Comme nos ancêtres, voici deux siècles, mêlaient le socio-politique au religieux, nous y mélangeons aujourd'hui le socio-culturel. Nous ne sommes pas plus purs ni plus fidèles, ni plus intelligents, ni plus vaillants. Et je souhaite que les historiens de notre terroir, dans deux siècles, tournent vers nous le même regard généreux que nous portons aujourd'hui sur la Guerre de Vendée.

Pour paraphraser un mot célèbre : pas plus que la Révolution, la Guerre de Vendée n'est un bloc. Nous sommes trop chrétiens pour juger en manichéens, entre le bien et le mal, les Blancs et les Bleus. Mais nous sommes trop chrétiens aussi pour nous accommoder d'un consensus mou, au détriment de l'abrupt de la vérité. Nos ancêtres vendéens ne se sont rebellés contre le nouveau pouvoir républicain ni en raison de sa nouveauté, ni à cause de son alliance avec la liberté. C'est tout le contraire : les curés des Mauges n'ont pas été les derniers à rédiger les cahiers de doléances, et le curé de Vezins, qui était docteur en théologie, n'a pas hésité à retourner la déclaration des droits de l'homme contre ses auteurs, devenus ses négateurs : "Quand le gouvernement civile viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs" (art. 35).

Les Vendéens sont des gens paisibles, mais des gens de parole. Ils espéraient, dans leur vie rude, un avenir meilleur, une plus grande justice, l'égalité devant l'impôt, l'abolition des privilèges. Comme je l'ai connu dans mon enfance angevine, ils espéraient acheter un pré, un champ, une vigne pour arrondir le patrimoine. Mais les biens d'Eglise sont vendus en bloc. Seuls les riches bourgeois peuvent les acheter. Une nouvelle classe remplace l'ancienne. Elle est plus arrogante. Elle habite les gros bourgs et se sert avidement du nouveau pouvoir qu'elle détient pour échapper à la conscription militaire, bonne pour les manants qu'elle méprise, avec leur "superstition". Cette superstition pour les incroyants, c'est la foi pour les croyants. C'est notre foi, chrétiens d'aujourd'hui, la foi d'hier et de demain, la foi de l'Eglise du Christ.

Aujourd'hui encore il faut du courage pour affirmer publiquement sa foi. Nos ancêtres, martyrs béatifiés par Jean-Paul II, ont préféré la mort au reniement, le mépris aux honneurs. Comme nos ancêtres vendéens, les chrétiens aujourd'hui ne demandent que la liberté pour eux et pour tout le monde. Ils le font aujourd'hui dans un esprit pacifique, croyants et non-croyants réunis dans un même combat pour l'homme, pour tout homme et tout l'homme.

Antigone déjà dans son innocence pieuse se dressait contre l'arrogant Créon et devait payer de sa vie la protestation de sa conscience désarmée contre la prétention impie du pouvoir totalitaire. Aujourd'hui encore un Sakharov s'est dressé, au nom de la dignité de l'homme aux mains nues, contre l'arrogance policière de la raison d'Etat. Croyants et non-croyants en notre temps, dans un dialogue respectueux et rigoureux, unissent leurs volontés pour lutter contre toutes les forces déshumanisantes à l'oeuvre dans les cultures dominantes. C'est le cri fameux de Paul VI aux Nations-Unies à New York : "Plus jamais la guerre", et à Genève : "Plus jamais le travail contre le travailleur". Comme le poète de la résistance qui appelait au même sursaut spirituel celui qui croyait au ciel et celui qui n'y croyait pas.

Jean-Paul II, à la Tribune des Nations-Unies, nous conjure tous d'oeuvrer pour la paix de toute l'humanité : "La confrontation entre la conception religieuse du monde et la conception agnostique ou même athée qui est l'un des signes des temps pourrait conserver des dimensions humaines, loyales et respectueuses, sans porter atteinte aux droits essentiels de la conscience de tout homme et de toute femme qui vivent sur la terre".

Les droits de l'homme sont aussi indivisibles que la République. Pour les chrétiens, ils sont des devoirs inscrits par Dieu dans la conscience, dont ils respectent avec les non-croyants le magistère universel. Tel fut l'appel émouvant d'Auschwitz, en ce heu marqué par la haine et voué à l'extermination : "Nous nous trouvons en un lieu où nous voulons penser à chaque nation, à chaque homme comme à un frère. Je parle, dit l'ancien Archevêque de Cracovie, non seulement pour les quatre millions de victimes en ce camp immense, mais je parle au nom de tous ceux dont les droits en ce monde sont méconnus et violés. Je parle, car la vérité m'y oblige, vous y oblige. Je parle, car m'y oblige, comme elle vous oblige tous, la vérité sur l'homme". **Veritatis Splendor**. La splendeur de la vérité dérange, aujourd'hui, comme hier. Mais elle rayonne aussi d'une lumière irrésistible.

Edgar Quinet déjà l'avait souligné : "Le sang des Cathelineau, des Stofflet, n'a pas été versé inutilement. Les paysans de la Vendée ont obtenu ce qui leur mit les armes à la main... Ce sont les Vendéens qui ont vaincu, puisqu'ils ont sauvé ce qu'ils mettaient au-dessus de tout, et au contraire leurs adversaires ont perdu la chose même pour laquelle ils combattaient" (Cité par Elie Fournier, **La Guerre de Vendée n'aura pas lieu**, Ed. Universitaires, 1988, p.306-309).

Au-dessus de tout, la liberté, le respect de la vie et le rejet de la violence. Ce sont les Vendéens de 1793 qui sont les vrais héritiers de 1789. Dans ce terrible affrontement sanglant, ceux que nous appelons les Blancs agitaient au-dessus de leurs batailles le mouchoir rouge de Cholet. Ils contestaient ainsi les commencements tyranniques d'une République dévoyée par une idéologie totalitaire contraire à l'esprit de 89 (Etienne Borne). Héros de l'ombre surgis des chemins creux de la Vendée, leur vie donnée nous permet aujourd'hui de déployer dans la paix retrouvée nos trois couleurs où le rouge du sang versé réconcilie les Blancs et les Bleus républicains et vendéens sous le ciel bleu de France, dans le blanc de la paix civile retrouvée à travers le pardon et la réconciliation. "La Guerre de Vendée a été une des causes principales du Concordat", n'hésite pas à écrire l'historien républicain Chassin.

Et c'est pourquoi, à deux siècles de distance, notre mémoire est une mémoire d'espoir. Dès le 20 février 1797, l'Evêque de Luçon, Monseigneur de Mercy, écrivait à son

Vicaire Général Paillou : "Le Gouvernement de la France peut changer et la religion catholique y persévérer ou comme dominante ou au moins comme tolérée et, sous quelque forme de gouvernement que nous puissions la suivre et la servir, sans doute nous devons nous y dévouer".

Il était beau de proclamer les droits de l'homme à la face de l'Europe. Il était monstrueux de guillotiner, de fusiller, de noyer et d'incendier. Ce fut le mérite de Bonaparte de le comprendre : ce n'est pas le soulèvement des Vendéens qui menaçait la République, ce ne serait pas leur extermination qui la sauverait. Il fallait leur rendre la liberté, toute la liberté, y compris la liberté la plus personnelle et la plus profonde, la liberté de la conscience, la liberté de croire, garante de toutes les libertés. Alors les Vendéens deviendraient les plus généreux des Républicains dans l'amour de la patrie, jusqu'au sang versé sans compter sur les champs de bataille de la République.

Je ne puis pour ma part sans émotion penser à tous ces monuments aux morts où sont inscrits tant de noms de nos familles, de nos villes et de nos villages. La force d'âme montrée par nos ancêtres bicentennaires s'est de nouveau dramatiquement manifestée en notre siècle d'affrontements tragiques. Grâce à leur sacrifice, ces temps sont révolus. Comme ils le firent hier, nous le faisons, et nous voulons le faire aujourd'hui. Etre fidèles jusqu'au bout. Aimer Jésus, jusqu'au pardon des ennemis. La seule victoire qui vaille est celle de l'Amour. La seule force qui triomphe est celle du pardon. Le Pater des Vendéens n'est pas démodé. C'est notre plus grand titre de gloire de chrétiens. Nous avons pardonné aux bourreaux de la Vendée comme à ceux d'Oradour. Fiers de nos ancêtres, c'est avec leurs descendants que croyants et non-croyants nous bâtissons la Vendée de demain, la France de l'avenir, l'Europe du nouveau millénaire.

LE DIALOGUE

Pour ce faire, il nous faut accepter d'être différents, et nous respecter dans nos différences, au lieu de perpétuer les deux France, dans les affrontements sanglants hier, dans les affrontements idéologiques aujourd'hui, non plus les uns contre les autres, mais les uns avec les autres et pour les autres.

Car, deux siècles après la Révolution, la plaie n'est pas refermée et la blessure saigne encore, avivée à vrai dire bien plus par des arrière-pensées politiques que par des projets pacifiques. Nous avons cru trop longtemps que nous étions menacés les uns par les autres, et nous avons hérité des querelles de nos pères, depuis les guerres de religion, le siècle des révolutions et celui de la séparation. Et nous sommes tous un peu fatigués de ces combats et tentés par l'indifférence, comme si nous ne pouvions affirmer nos valeurs qu'en combattant celles des autres et ne respecter ces dernières qu'en mettant les nôtres en veilleuse.

C'est un autre chemin que nous avons à emprunter aujourd'hui, celui du respect mutuel dans l'écoute et le dialogue. C'est tout le sens du ministère que m'ont confié Jean-Paul II et Benoît XVI, de dialogue avec les non-croyants, avec les cultures, et de dialogue interreligieux. Ce dialogue n'est pas une invention de modernité en quête de Consensus mou, mais une exigence d'authenticité, au coeur même de notre foi.

Nous ne pouvons être **nous**, que si **je** dis **tu**, à l'exemple de Dieu dont les trois personnes n'ont d'existence que dans le dialogue d'essence qui leur donne d'exister. Les philosophes juifs ont beaucoup à nous dire à cet égard : Martin Buber, Abraham Heschel, Emmanuel Levinas. Et j'ai voulu qu'un article soit consacré à chacun d'eux dans mon **Dictionnaire des Religions** (3ème édition, PUF, 1993). **Je et Tu, Dieu en quête de l'homme,**

Ethique et infini sont des livres de dialogue. Dieu ne cesse de parler à son peuple. Et pour le chrétien, le Nouveau Testament donne à l'Ancien une dimension insoupçonnée. C'est Dieu lui-même qui ouvre le dialogue par sa Parole créatrice **Bereshit Bara Elohim**, son Verbe incarné En arche en o Logos, dans le sein de la Vierge Marie.

L'ange qui vient annoncer la bonne nouvelle à Marie commence par la saluer avec respect et la rassure au moment où il lui apporte cette incroyable nouvelle de la venue de Jésus. Et ce premier mystère joyeux de notre Rosaire, l'Annonciation, entraîne aussitôt le second, la Visitation. Marie part en toute hâte partager la bonne nouvelle avec sa cousine Elisabeth. Et leur dialogue devient émerveillement, action de grâce partagée, découverte d'un projet qui les dépasse, mais requiert leur participation à part entière.

Trente ans après, le dialogue reprend entre les enfants annoncés dans les mystères de l'Annonciation et de la Visitation. Jésus et Jean Baptiste à leur tour se rencontrent et entrent en dialogue. Jésus visite le Baptiste et lui demande le baptême. Et tout l'Evangile, tout le Nouveau Testament est tissé de ces merveilleux dialogues de Cana, de Nicodème, de la Samaritaine, de l'aveugle-né, des disciples d'Emmaüs, de l'aréopage d'Athènes.

L'Eglise en notre temps nous invite à entrer en dialogue, avec le Concile Vatican II, l'Eglise dans le monde de ce temps, avec Jean XXIII qui renoue avec les frères séparés, et nous fait redécouvrir que nous sommes frères avant d'être séparés, avec Paul VI qui consacre son encyclique -programme **Ecclesiam Suam** au dialogue et va à Jérusalem rencontrer le Patriarche Athénagoras, avec Jean-Paul II qui va au temple et à la Synagogue et invite tous les chefs religieux à Assise à prier pour la paix, avec Benoît XVI que j'ai accompagné à la mosquée d'Istanbul.

Notre dialogue, je l'ai expérimenté, de Moscou à New York, de Kinshasa à Bangalore, se nourrit d'un même amour pour l'homme, tout l'homme et tous les hommes, comme disait Paul VI dans l'encyclique **Populorum Progressio**. Ensemble nous voulons construire cette civilisation de l'amour dans laquelle chacun peut partager sa part de vérité sans offenser son frère ni cacher ses convictions. Tel est le dialogue des cultures, en Vendée comme partout dans le monde.

L'Amour est comme une grande force enfouie et parfois cachée au coeur des cultures, cette force que l'Esprit d'Amour a mise au coeur de chacun de nous. Comment dialoguer si nous ne sommes pas convaincus qu'au fond de chacun, même si c'est enfoui très profondément, il existe une soif de vérité, un désir de beauté, un besoin d'aimer avec lequel nous communiquons très profondément. Chrétiens, nous nous efforçons de partager cet Amour que le Christ est venu nous apporter. Tel est notre dialogue d'Amour et de Vérité sur tous les chemins d'Emmaüs qui traversent aussi la Vendée, chemins de nos martyrs, chemins de mort, chemins de vie, chemins du Christ ressuscité que parcourent les chrétiens aujourd'hui, plus que jamais vivants, messagers d'amour et porteurs d'espérance.

LA GUERRE DE VENDEE ET LES CHRETIENS AUJOURD'HUI

Chers Amis, au terme de cet entretien, je voudrais vous partager ma conviction, celle-là même que l'apologiste chrétien Lactance exprimait, voici déjà 17 siècles : "On doit défendre la religion, non en tuant, mais en mourant ; non par la cruauté, mais par la souffrance ; non par le crime, mais par la foi" (Cité dans **Le droit d'être un homme. Anthologie mondiale de la liberté**, Paris, Unesco, Lattes, 1968, p. 246-247).

A deux siècles de distance, grâce au sacrifice de nos ancêtres vendéens, nous bénéficions aujourd'hui de la liberté de la foi. Avec leurs descendants, nous partageons le vouloir-vivre commun de tous les Français incarné dans notre devise nationale : Liberté, Egalité, Fraternité, dont Bergson disait déjà : "Elle proclame la liberté, elle réclame l'égalité, et elle réconcilie ces deux soeurs ennemies en leur rappelant qu'elles sont soeurs, en mettant au-dessus de tout la fraternité", la fraternité que nous retrouvons en notre temps sous le terme de **Solidarnosc**, Solidarité, ce nom laïque de la charité.

Permettez-moi en terminant de vous proposer cette réflexion que j'emprunte au Discours de l'Evêque Grégoire à la Convention, sur la liberté des cultes, le 21 décembre 1794 (Cité dans **La Pique et la Croix, Histoire religieuse de la Révolution Française**, Paris, Centurion, 1989, p. 221, AA.VV.) : "Un peuple qui n'a pas la liberté des cultes sera bientôt sans liberté... Voltaire avait raison, "la tolérance, disait-il, n'a jamais excité de guerres civiles, l'intolérance a couvert la terre de carnage" ; il pouvait ajouter que l'intolérance, en élevant des barrières entre les peuples, enfante des haines nationales et retarde la marche de l'esprit humain. Toutes les annales de la terre attestent cette triste vérité".

A deux siècles de distance, Jean-Paul II lui a répondu, le 11 octobre 1988, devant le Parlement européen de Strasbourg :

"Deux visions opposées alimentent une tension constante entre le point de vue des croyants et celui des tenants d'un humanisme agnostique et parfois même athée... Chez certains, la liberté civile et politique jadis comprise par un renversement de l'ordre ancien fondé sur la foi religieuse, est encore conçue comme allant de pair avec la marginalisation, voire la suppression de la religion, dans laquelle on a tendance à voir un système d'aliénation. Pour certains croyants, en sens inverse, une vie conforme à la foi ne serait possible que par un retour à cet ordre ancien, d'ailleurs souvent idéalisé. Ces deux attitudes antagonistes n'apportent pas de solution compatible avec le message chrétien et le génie de l'Europe. Car lorsque règne la liberté civile et que se trouve pleinement garantie la liberté religieuse, la foi ne peut que gagner en vigueur en relevant le défi que lui adresse l'incroyance, et l'athéisme ne peut que mesurer ses limites devant le défi que lui adresse la foi... Après le Christ, il n'est plus possible d'idolâtrer la société comme grandeur collective dévoratrice de la personne humaine et de son destin irréductible... L'intégralisme religieux, sans distinction entre la sphère de la foi et celle de la vie civile, aujourd'hui encore pratiqué sous d'autres cieux, paraît incompatible avec le génie propre européen tel que l'a façonné le message chrétien" (Jean-Paul II, **Une âme pour l'Europe**, Paris, Centurion-Cerf, 1988, p. 184-186).